

## Relaxe à Saint Gaudens, une victoire contre toutes les fichages !

*Le 1er mars 2018, je comparaissais au Tribunal de Grande Instance de Saint Gaudens pour m'être opposé au fichage ADN, fichage ordonné par le parquet de Toulouse. Le 15 mars, après délibération, la justice rend enfin sa décision. Victoire politique, relaxe et fin des poursuites !*

Pour rappeler les faits, en juin 2016 j'étais jugé sur Toulouse pour une tentative de diversion ratée alors que je m'opposais à une interpellation policière brutale d'un gars de la rue. Bilan, un mois de taule avec sursis... En octobre de la même année, le parquet toulousain devait estimer que ça n'était pas assez, cette épée de Damoclès au-dessus de ma nuque. De là s'établira une fiche de recherche ordonnant le prélèvement de mon « matériel génétique ». L'anti-terrorisme en pratique ! Le 16 novembre 2017, soit un an plus tard, la recherche aboutit enfin et une patrouille est dépêchée pour m'interpeller lors d'une table informant des dangers du compteur Linky sur la ville de Saint Gaudens. Menottes aux poignets, quelques heures en cellule, et à la clé une convocation en cour correctionnelle pour me justifier du refus de rajouter mon nom et mes gènes à leur fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG).

Trois mois plus tard, les juges prononcent ma relaxe, s'alignant ainsi sur les réquisitions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. En juin 2017, ladite cour condamnait la France, dénonçant un fichage génétique disproportionné, souvent injustifié, ainsi qu'une conservation des fiches de quarante ans quel que soit le délit, sans possibilité d'effacement. Depuis, les services policiers continuent malgré tout de cliquer à tout-va, remplissent le fichier national à coup de millions d'inscrits, envoient devant les tribunaux celles et ceux qui s'opposent à cette mesure ultra-sécuritaire. Et les peines pleuvent, le plus souvent à l'abri des regards.

Toutefois et au grand dam des flics tout-puissants, à Saint Gaudens le collectif unitaire Résistances en Comminges a fait du foin, et ce jusqu'au procès. Rassemblement devant le commissariat pendant la séquestration policière autrement appelée garde-à-vue, appel des syndicats locaux pour une libération immédiate, soutien des groupes politiques, des collectifs et associations du coin, de personnalités militantes, articles dans les quotidiens régionaux, dans la presse alternative, sur le net, projections, débats, formation à l'autodéfense juridique, bouffe de soutien, création d'une caisse anti-répression, tables d'information, mises en scène, tracts, signatures de pétition, jusqu'au rassemblement convivial et solidaire le jour de l'audience. Victoire collective, donc, plus qu'individuelle, résultat d'une bataille menée à bon nombre de bras !

Cependant, s'il convient de s'enthousiasmer d'un combat au dénouement pour une fois heureux, gardons tout de même en tête les camarades encore poursuivis et traînés devant les juges pour leur refus du flicage génétique, celles et ceux prochainement en galère, ainsi que les victimes quotidiennes de la répression policière et étatique, notamment dans les quartiers. Songeons également à celles et ceux qui en taule n'ont pas le choix et se voient prélever de force leurs données les plus personnelles, ces gènes qui les définissent intimement. Ainsi il convient de poursuivre la lutte, pour eux, pour elles, pour nous toutes et tous ! Car l'ordre sécuritaire avance à grand pas, prenant appui sur la peur populaire, la psychose apprise, les médias charognards, fouineurs de faits sordides, un état d'urgence scellé dans le béton de la loi, un peuple soumis prêt à n'avoir plus aucune autre liberté que celle d'errer parmi les caméras de « vidéo-protection » dans des villes sans âme, sous le regard de militaires surarmés.

**Le constat reste certes affligeant, mais ne nous privons pas de savourer la victoire présente ! En attendant que les relaxes fleurissent ici et là, que toutes ces jurisprudences passent effet domino ! Restons vigilants et solidaires les uns vis-à-vis des autres ! Refusons autant que faire se peut de rentrer dans leurs cases, d'alimenter leurs fichiers ! Montrons-leur que nous portons la liberté jusque dans nos gènes !**